



## RÉSOLUTIONS DE LA VINGT-HUITIÈME RÉUNION DU COMITÉ D'ORIENTATION D'AFRITAC CENTRE TENUE, EN FORMAT VIRTUEL, LE 3 JUILLET 2026

Le Centre régional d'assistance technique du Fonds monétaire international pour l'Afrique centrale (AFRITAC Centre ou AFC) a tenu, en format virtuel, la vingt-huitième réunion de son Comité d'orientation le vendredi 3 juillet 2026. Cette réunion était consacrée à l'examen des réalisations de l'année fiscale 2026, de la situation financière du Centre, ainsi que du programme de travail pour l'année fiscale 2027. À l'issue des échanges et des délibérations sur les différents points inscrits à l'ordre du jour, le Comité d'orientation a adopté les résolutions suivantes :

1. **Le Comité a approuvé** les réalisations d'AFRITAC Centre au titre de l'année fiscale 2026 et **s'est félicité** des résultats obtenus, notamment de la mise en œuvre de la stratégie du FMI en faveur des pays fragiles ou affectés par des conflits (FCS) ainsi que du renforcement des interventions conduites en synergie entre les différents domaines d'expertise du Centre.
2. **Le Comité a approuvé** le programme de travail d'AFRITAC Centre pour l'année fiscale 2027, en saluant sa cohérence avec les priorités stratégiques des États membres. Le Comité a relevé la pertinence des activités programmées pour accompagner les réformes économiques et financières, renforcer les capacités institutionnelles et promouvoir une gestion plus efficace des finances publiques dans la sous-région.
3. **Le Comité a encouragé le Centre à promouvoir l'apprentissage entre pairs.** À cet égard, il a félicité le Centre pour son projet de création d'un Forum des responsables des administrations fiscales d'Afrique centrale (FORAFAC), conçu comme une plateforme d'échanges et de dialogue stratégique inspirée de l'expérience réussie du Forum des Hauts Fonctionnaires du Budget (FOHBAC). Le Comité a également pris bonne note de la demande de la République centrafricaine relative à la création d'un forum des responsables des cellules de réformes économiques. Enfin, il a encouragé le Centre à partager les expériences pratiques ainsi que les solutions opérationnelles ayant fait leurs preuves dans le domaine de la digitalisation.
4. **Le Comité a entériné** le budget de l'année fiscale 2027, arrêté à 9,5 millions de dollars américains, soit une progression d'environ 2 % par rapport à l'exercice précédent. Le Comité a estimé que ce budget traduit la volonté commune des partenaires au développement, des États membres et du FMI de préserver la qualité, l'efficacité et l'ambition des interventions du Centre dans un contexte marqué par des besoins croissants en matière de développement des capacités.
5. **Le Comité a exhorté** les États membres à honorer régulièrement leurs engagements financiers conformément aux accords conclus avec le Centre. Le Comité a rappelé que le respect de ces engagements constitue un facteur essentiel pour assurer la soutenabilité financière d'AFRITAC Centre, renforcer l'appropriation régionale de ses interventions et consolider le partenariat entre les États membres, le FMI et les partenaires au développement.
6. **Le Comité a souligné** le rôle essentiel des partenaires techniques et financiers dans le financement et la mise en œuvre des activités du Centre. Il a salué leur appui constant et renouvelé, tout en réaffirmant l'importance de cette coopération pour le renforcement durable des capacités des administrations publiques et l'accompagnement des réformes économiques et financières.

7. **Le Comité soutient** l'engagement du Centre à renforcer la communication sur les résultats de ses activités de développement des capacités et l'encouragement à recourir à des approches de communication plus innovantes, ciblées et adaptées aux différents publics, afin d'accroître la visibilité et l'impact de ses interventions.
8. **Le Comité a entériné** le transfert de la présidence du Comité d'orientation à la **République de Guinée équatoriale** pour les deux prochaines années. Le Comité a salué l'engagement constant de ce pays en faveur de la coopération régionale et s'est déclaré convaincu que sa présidence contribuera, dans un esprit de continuité, de concertation et de partenariat, à poursuivre les efforts engagés en faveur du renforcement des capacités et des réformes économiques et financières dans la région.
9. **Le Comité a vivement félicité** le ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public de la République du Congo pour le leadership dont il a fait preuve durant son mandat à la présidence du Comité d'Orientation.
10. **Le Comité a décidé** de tenir sa vingt-neuvième réunion en Guinée Equatoriale.